



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELLS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



appropriés pendant toutes les phases d'utilisation du produit.

- Ne pas boire, fumer ou manger pendant cette phase de travail.
- Aérer les locaux de préparation de bouillie de traitement de semences.
- Les reliquats de bouillie et les eaux de rinçages doivent être récupérées et utilisées pour la préparation de la bouillie suivante.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

Emballage : réemploi interdit

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

○ N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.

○ Protégez les points d'eau.

○ Protégez votre santé et celle de votre entourage.

○ Protégez les pollinisateurs.

○ Surveillez les conditions météorologiques.

○ Préservez la faune sauvage.

D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR : FLASHEZ-MOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
 9 - Matières et objets dangereux divers	-	-
 Dangereux pour l'environnement	-	-

Tableau des usages et doses autorisées

responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

Toxicologie

Classement du mélange CLP

EUH208 - Contient Métalaxyl, 3-hydroxy-2'-méthyl-2-naphtanilide, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Attention



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P410 - Protéger du rayonnement solaire.

P501 - Eliminer le contenu/réceptier dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale

SPe6 - Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer les semences traitées accidentellement répandues.

Délai de rentrée

Non concerné

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.

Mentions obligatoires

SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.

SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

- L'enrobage des semences doit s'effectuer exclusivement dans des infrastructures professionnelles de traitement de semences. Ces infrastructures doivent utiliser les meilleures techniques disponibles en vue de réduire au minimum la libération de poussières durant l'application sur les semences, le stockage et le transport.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Information santé

Premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Contact avec la peau : Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : -10°C

Température maximum : 40°C

N°ONU : 3082



Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Maïs	Fonte des semis (Pythium sp), Fonte des semis (Fusarium sp)	15.0ml/unité (50 000 graines)	1 trait./an	NC	1a, 2a
Maïs doux	Fonte des semis (Fusarium sp), Fonte des semis (Pythium sp)	15.0ml/unité (50 000 graines)	1 trait./an	NC	1a, 2a
Sorgho	Fonte des semis (Fusarium sp), Fonte des semis (Pythium sp)	15.0ml/unité (300 000 graines)	1 trait./an	NC	1a, 2a

En raison de la diversité des lignées parentales utilisées en maïs et maïs doux, ainsi que de la difficulté de tester le matériel génétique des sélectionneurs, l'utilisation de la préparation REDIGO M sur cultures destinées à la production de semences est sous la seule responsabilité des sélectionneurs de semences. En raison de la diversité des variétés et de la difficulté de tester le matériel génétique, l'utilisation de la préparation REDIGO M en production de maïs doux, est sous la seule responsabilité des obtenteurs.

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse :<http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs.

Pour toute utilisation liée à cet arrêté, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45.

1. Organismes aquatiques

1a. . La réglementation en vigueur n'impose pas le respect d'une ZNT minimale par rapport aux points d'eau lors du semis de semences traitées.

2. Arthropodes, oiseaux, mammifères, abeilles

2a. . Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer les semences traitées accidentellement répandues.

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

La dose préconisée est la dose homologuée, soit 0,015 litre par unité de 50000 grains(densité de semis : 2 unités/ha).

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Avant tout traitement, s'assurer que les semences ont été au préalable parfaitement nettoyées, triées et dépoussiérées afin d'optimiser l'application et la tenue du produit sur les semences.

Utiliser du matériel professionnel de traitement des semences, spécifiquement adapté et dédié à cet usage, en respectant les règles de bonnes pratiques et en portant les équipements de protection individuel recommandés.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Classification FRAC

3 - Inhibition de la demethylation en C14 (position ou liaison) de la synthèse des sterols.

4 - Fongicide systémique qui inhibe, chez les oomycètes, la croissance mycélienne et la formation des spores en interférant avec les processus de synthèse de l'ARN ribosomique.

Application (matériel, pression)

Mesures de protections des individus



Caractéristiques des EPI ▼		PROTECTION DE L'OPERATEUR PENDANT LES PHASES DE :		
		MELANGE/CHARGEMENT	EN SACHAGE	NETTOYAGE
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) usage unique (EN ISO 374-2 (types A, B ou C))		Réutilisables	À usage unique*	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065		EPI vestimentaire ET EPI partiel ou Type 3 ou 4		EPI vestimentaire ET EPI partiel ou Type 3 ou 4
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1				
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 5 ou 6 certifiée EN 14605+A1:2009				
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque ou masque (EN 140:1998) équipé d'un filtre P3 (EN143:2006) ou A2P3 (EN 14387:2008)				**

*En cas d'intervention

**Protection respiratoire certifiée P2 minimum

Caractéristiques des EPI ▼		PROTECTION DU SEMEUR PENDANT LES PHASES DE :		
		CHARGEMENT DU SEMOIR	SEMIS	NETTOYAGE
GANTS EN NITRILE RÉUTILISABLES EN ISO 374-1/A1 (EN 16523-1+A1 (type A))			*	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065		EPI vestimentaire ET EPI partiel ou Type 3 ou 4		EPI vestimentaire ET EPI partiel ou Type 3 ou 4
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1				
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 5 à 6 certifiée EN 14605+A1:2009				
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque ou masque (EN 140:1998) équipé d'un filtre P3 (EN143:2006) ou A2P3 (EN 14387:2008)				

*En cas d'intervention sur le semoir.



Mentions légales

Redigo® M ▫ 100 g/l prothioconazole 20 g/l métalaxyl ▫ AMM n°2180124 ▫ Détenteur d'homologation : Bayer SAS ▫ ® Marque déposée Bayer

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique , catégorie 1 ▫ Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2



▫ ▫ ▫ Attention ▫ ▫ EUH208 - Contient Métalaxyl, 3-hydroxy-2'-méthyl-2-naphtanilide, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique. ▫ H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Novembre 2020 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services)



Bayer Service Infos
0 800 25 35 45 > Service & appel gratuits

Bayer S.A.S.
Division Crop Science / Crop Protection
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 Lyon Cedex 09
France
www.bayer-agri.fr